



Octobre 2025 – N° 92

FLASH INFO 78

Association Nationale de Retraités

Reconnue d'intérêt général

Sommaire

Page 1 : Editorial
Page 2 :
Cotisations et
Amicale Vie
Page 3:
Information pour
nos adhérents –
Les retraités et le
redressement de
la France
Pages 5 à 8 :
Nos activités au
4^e quadrimestre
2025 et bulletins
d'inscription aux
sorties

Editorial

C'est la rentrée, le moment où nos petits enfants reprennent le chemin de l'école et où leurs parents retrouvent leur environnement de travail. Mais si les vacances ont constitué, nous l'espérons, une parenthèse joyeuse, cette rentrée est lourde de menaces pour notre Europe, pour notre pays, pour chacun d'entre nous et singulièrement pour nous les retraités. Mais nos parlementaires, nos politiques s'en soucient-ils ? Il semble bien que non, si bien que la Confédération Française des Retraités (CFR) dont fait partie l'ANR et où je préside la commission retraites, vient de publier le communiqué ci-après :

« Splendeur ou raison ? »

La France serait-elle un pays de l'affrontement comme le soulignait récemment un think-tank, mettant en avant le goût de la France pour « la splendeur ennemie de la raison » ? Même si le propos peut paraître extrême, force est de reconnaître que nous préférons camper sur des positions clivantes plutôt que de rechercher le compromis.

Nous le constatons tout particulièrement aujourd'hui où, devant une situation économique inquiétante, nous ne sommes pas capables de dégager par la négociation des solutions qui nous permettraient de sortir de l'ornière.

Et pourtant nous sommes dans une démocratie dont la vertu cardinale est, comme le soulignait Montesquieu, la modération.

Alors, assez de postures et de déclarations de principe, qui valorisent plus les ego que l'intérêt général. Nous devons sortir de cette société bloquée et de la culture de l'affrontement. Cessons d'opposer les uns aux autres et recherchons le bien commun dans une société apaisée, plus modestement mais plus efficacement, au travers d'un dialogue à renouer.

Pierre Erbs, Président de la CFR »

Il ne s'agit pas là de faire de la politique mais d'en appeler à la raison.

Félix VEZIER, Vice-président de l'ANR des Yvelines

Bulletin d'information
interne de l'ANR 78
(CGI art 298
DUODECIES

ANR 78
3 avenue des Ormeaux – CIDEX 18
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tel : 01 30 64 54 80 – Courriel : anrlpft78@orange.fr

Le prix de l'abonnement à « la Voix de l'ANR » est modifié

Inchangé depuis plus de 20 ans, le prix de l'abonnement à « la Voix de l'ANR » est modifié, **à partir de l'exercice 2026**, conformément aux décisions de l'Assemblée générale de juin 2025. Son prix, modeste, ne parvenait plus à compenser son coût fortement impacté par celui des matières premières (papier, encre...) sans oublier celui de l'affranchissement postal. Le coût de l'adhésion reste inchangé.

Les nouveaux tarifs de cotisation sont donc les suivants :

Cotisation individuelle sans revue : 23€

Cotisation individuelle avec revue : 34€

Cotisation couple sans revue : 37€

Cotisation couple avec revue : 48€

Abonnement seul à la revue : 22€

Rappel : La reconnaissance d'intérêt général dont bénéficie l'ANR vous permet de déduire fiscalement en don 66% du montant de la cotisation, donc 66% de 23 ou 37€ selon le cas. Les cotisations sont dues au plus tard le jour de l'assemblée départementale.



Rejoignez l'Amicale-Vie, la mutuelle qui vous accompagne sereinement !

L'Amicale-Vie, mutuelle de l'ANR, est bien plus qu'une simple assurance capital-décès. Créée par des bénévoles dévoués, elle est gérée avec une approche solidaire et humaine. Profitez de tarifs parmi les plus compétitifs du marché, sans compromis sur la qualité de votre protection.

Accessible jusqu'à 75 ans révolus, l'Amicale-Vie ne vous impose aucun questionnaire médical si vous adhérez avant 70 ans. Avec nous, simplifiez vos démarches et garantisiez à vos proches une sérénité financière, grâce à une mutuelle pensée par et pour les retraités.

Faites le choix de la confiance et de l'engagement : adhérez à l'Amicale-Vie dès aujourd'hui et rejoignez une communauté qui partage vos valeurs. Ensemble, protégeons l'avenir avec bienveillance et transparence.

Information pour les adhérents de l'ANR

Vous avez travaillé dans le privé (petits boulots d'été, ou autres) avant d'entrer dans l'administration. Sachez que les caisses complémentaires retraite ont l'obligation de contacter les retraités pour leur adresser leur dû. **Or, il se trouve que peu de caisses de retraites complémentaires le font.**

C'est pourquoi la commission Défense de l'ANR propose d'accompagner dans cette démarche les adhérents de l'ANR concernés.

Pour ce faire, il vous suffit de vous adresser à la commission Défense de l'ANR par courriel à :

comdefense.anr@anrsiege.net,

Ou par courrier à : ANR Siège, Commission Défense 13 rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS.

Participation des retraités au redressement de la France : oui, mais...

Quels que soient les gouvernements dont la France se dotera dans la période de grande instabilité politique que nous connaissons, ceux-ci seront inévitablement confrontés à l'impérieuse nécessité de réduire la dette colossale de notre pays. Mais le passé récent nous enseigne que, **dans leur recherche effrénée de ressources nouvelles, nos gouvernants ont une fâcheuse tendance à cibler les retraités**, ces « boomers » que par une coupable facilité on associe volontiers aux « trente glorieuses », ce temps béni où tout aurait été facile pour cette génération, oubliant au passage les crises, le temps passé au travail, les problèmes nés d'une évolution profonde du tissu économique de notre pays, etc.

Les retraités occupent aujourd'hui une place importante dans notre société. Ils sont profondément impliqués dans l'intergénérationnel, confrontés désormais à la cohabitation de 4 générations : aidants pour leurs parents, soutiens pour leur enfants et petits-enfants, assurant le transfert des valeurs et des savoirs, apports immatériels bien utiles à une cohésion sociale souvent ébranlée. Les retraités jouent un rôle majeur dans le bénévolat et s'avèrent des agents économiques de premier plan. Electeurs assidus, Ils sont enfin des citoyens à part entière, très engagés dans leur commune, voire au-delà dans les instances départementales ou régionales, piliers de la vie de la collectivité.

Les retraités, très conscients de leurs responsabilités et de leur place dans la société, ne refuseront jamais d'apporter leur contribution au redressement de leur pays. Mais ils refusent l'injustice, ils refusent d'être les principaux contributeurs, ils exigent que l'effort soit équitablement réparti et non ciblé sur leur seule population, comme s'ils avaient, seuls, une dette à l'égard du reste de la société.

Le principe d'une « année blanche » peut être provisoirement admis. Toute la population est concernée ; attention toutefois aux effets de seuil qui vont rendre imposables des citoyens qui ne l'étaient pas et qui parfois vont perdre le bénéfice de certaines aides sociales. Cette année blanche ne saurait cependant durer trop longtemps, car, bien qu'on évite soigneusement de l'évoquer, la baisse des pensions en euros constants se confirme chaque année. Et ce sont des organismes officiels, comme la DRESS, qui le constatent. D'après le Comité de Suivi des Retraites (CSR), une retraite liquidée en 2005 a perdu 11% de son pouvoir d'achat d'origine en 2025.

La suppression souvent envisagée de l'abattement fiscal ne saurait être acceptée car elle est profondément discriminatoire. Il existe aujourd'hui deux abattements fiscaux de 10%, un pour les salariés et un pour les retraités, instauré, rappelons-le, pour atténuer la perte de ressources générée par le passage de l'activité à la retraite. Ils ne sont, ni l'un ni l'autre, justifiés par des frais professionnels : les retraités n'en n'ont pas et ceux des actifs – à l'exception de ceux qui recourent à la déclaration des frais réels - sont, pour une écrasante majorité, remboursés par l'employeur. Ne supprimer cet abattement fiscal que pour les retraités serait donc parfaitement discriminatoire.

Aligner le taux de CSG des retraités sur celui des actifs n'est pas plus acceptable. C'est là aussi une antienne qui revient souvent mais ce serait oublier qu'en 2018, les taux de CSG ont augmenté de 1,7 point affectant le pouvoir d'achat des retraités quand les actifs bénéficiaient d'une suppression de divers prélèvements leur procurant un gain de 0,5% de leur pouvoir d'achat. Aucune compensation n'est intervenue pour les retraités dont les retraites complémentaires sont les seules à supporter une cotisation maladie de 1%.

Faut-il souligner que les retraités sont les seuls à supporter la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) de 0,3 % sur leurs pensions.

Ces brefs rappels montrent bien la réelle contribution des retraités au financement de la protection sociale, contribution supérieure à l'alignement proposé par le Conseil des Prélèvements Obligatoires. Ils illustrent le fait que les retraités n'ont jamais refusé d'apporter leur pierre à l'effort national dès lors que cet effort était équitablement réparti. Le défi que doit relever le pays est immense, y faire face exige la participation de TOUTES les composantes de la Nation.



Nos prochaines activités :

Remarque importante : Le prix de nos visites est calculé sur la base de 12 participants au minimum. Lorsque le nombre de visiteurs est inférieur à 12, nous pouvons être amenés à supprimer la visite ; par contre si le nombre de participants est supérieur à 12, nous nous engageons à rembourser à nos adhérents tout trop perçus supérieur à 5€.

LES TRÉSORS DE SAINT GERMAIN DES PRÈS

(Jeudi 9 octobre 2025 – 14h30)

Bulletin d'inscription à la fin de ce Flash Info

L'abbaye fondée près du sanctuaire de Childebert Ier, fils de Clovis, devient l'une des plus puissantes et des plus prestigieuses de Paris. Au fil des siècles, l'intérieur a été régulièrement transformé et redécoré : le XVIIe siècle l'a enrichi de plusieurs tombeaux, le XVIIIe de grands tableaux et le XIXe d'un décor mural complet, conçu par Hippolyte Flandrin. Cet ensemble tout juste restauré reflète l'admiration de l'époque pour le Moyen âge, l'intérêt pour la polychromie intérieure des édifices et la capacité des artistes du XIXe siècle à trouver un équilibre entre respect du passé et création. C'est notre guide Marjorie qui nous accompagnera pour cette intéressante visite.

Rendez-vous : 9 octobre 2025 à 14h15 – devant l'entrée de l'église

Métro : Saint Germain des Près – ligne n° 4

Prix : 22€

Date limite d'inscription : Visite confirmée – des inscriptions de dernière minute sont encore possibles pour ceux qui recevraient ce bulletin avant le 9 octobre – Prévenir en appelant le 06 37 72 79 34.

Responsable de la visite : Félix VEZIER – Tél : 06 37 72 79 34

VISITE DE NOTRE DAME DE PARIS

(20 novembre 2025 – 14h30)

Bulletin d'inscription à la fin de ce Flash Info

La visite de Notre-Dame de Paris est un incontournable pour quiconque souhaite découvrir l'une des plus grandes merveilles architecturales de notre capitale. Située sur l'île de la Cité, au cœur de Paris, la cathédrale est un joyau de l'architecture gothique et un acteur silencieux de l'Histoire de France. Tour à tour adorée, délaissée ou transformée, sa récente restauration en fait un rare exemple de cathédrale entièrement restaurée et plonge le visiteur entre Moyen Age et grands épisodes de notre histoire.

Rendez-vous : 20 novembre 2025 à 14h30 sur le parvis de la cathédrale près de la statue de Charlemagne

Métro : Saint Michel Notre Dame – ligne n° 4

RER B et C

Prix : 22€

Nombre maximum de visiteurs : 19 + guide

Date limite d'inscription : Cette visite est complète depuis les premiers jours de parution de notre bulletin. Nous avons donc retenu les premiers inscrits et créé une liste complémentaire. Et nous proposerons à ceux qui n'auront pas pu effectuer la visite du 20 novembre une autre visite au cours du premier semestre 2026.

Responsable de la visite : Félix VEZIER – Tél : 06 37 72 79 34

DIMANCHE AU THÉÂTRE EDOUARD VII

« LA VÉRITÉ »

(Dimanche 7 décembre 2025 – 16h)

Bulletin d'inscription à la fin de ce Flash Info

Comédie de Florian ZELLER avec une distribution 5 étoiles : Stéphane DE GROODT, Sylvie TESTUD, Clotilde COURAU, Guillaume de TONQUÉDEC, Gérard DARMON, Isabelle GÉLINAS...

La Vérité est une comédie sur le mensonge... Elle raconte l'histoire de Vincent, qui estime qu'il y a beaucoup d'inconvénients à dire la vérité, et beaucoup d'avantages à la taire. Surtout quand il s'agit de sa femme, de son ami et... de la femme de son ami. Mais cette vérité la connaît-il vraiment ?

Rendez-vous : Dès 15h30 le 7 décembre 2025 à l'entrée du théâtre, 10 place Edouard VII, 75009 PARIS (non loin de l'Olympia)

Métro : Opéra ou Madeleine

RER A Station Auber

Prix : 60 €

Date limite d'inscription : 3 novembre 2025

Responsable : Félix VEZIER – Tél : 06 37 72 79 34

Remarque importante : Si vous réglez votre visite par virement, pensez à nous adresser votre bulletin d'inscription pour nous permettre d'identifier la sortie que vous souhaitez effectuer

Nos prévisions pour le prochain trimestre :

Nous vous proposerons une visite de Notre Dame pour un deuxième groupe.

Nous sommes en train d'organiser également une visite de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, de l'Arc de Triomphe et du Musée Guimet. Cette organisation peut à tout moment s'enrichir des propositions que vous souhaiteriez nous faire. Merci d'avance !

MESSAGE POUR NOS ADHÉRENTS RECEVANT CE BULLETIN SOUS FORME PAPIER

Vous n'avez pas reçu vos bulletins n° 90 et 91, car La Poste, pour une raison incompréhensible, ne l'a pas distribué. Par contre tous les adhérents nous ayant fourni une adresse mail l'ont bien évidemment reçu.

Il serait inutile de poster à nouveau le n° 90 ou le 91 mais si certains d'entre vous souhaitent malgré tout le recevoir il suffira d'en faire la demande à Félix VEZIER, mail : felix.vezier@sfr.fr

Bulletins d'inscription aux sorties

BULLETIN D'INSCRIPTION – VISITE DE SAINT GERMAIN DES PRÈS

(9 octobre 2025 – à 14h15)

Je soussigné (Nom, prénom) :

Domicilié :

Téléphone : Courriel@.....

M'inscris pour la visite du musée de l'Église de Saint Germain des Près le 9 octobre 2025 à 14h15.

Nombre de personnes inscrites :

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de l'ANR 78.

BULLETIN D'INSCRIPTION – VISITE DE NOTRE DAME DE PARIS

(20 novembre 2025 – 14h30)

Je soussigné (Nom, prénom) :

Domicilié :

Téléphone : Courriel@.....

M'inscris pour la visite de Notre Dame de Paris le 20 novembre 2025.

Nombre de personnes inscrites :

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de l'ANR 78.

BULLETIN D'INSCRIPTION – SPECTACLE « LA VÉRITÉ » AU THÉÂTRE EDOUARD VII

(7 décembre 2025 – à 16h)

Je soussigné (Nom, prénom) :

Domicilié :

Téléphone : Courriel@.....

M'inscris pour le spectacle « La Vérité » au Théâtre Edouard VII le 7 décembre 2025 à 16h00.

Nombre de personnes inscrites :

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de l'ANR 78.

**Tous vos chèques sont à adresser à ANR 78 – 3 avenue des Ormeaux – Cidex 18 – 78180
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

VEUILLEZ NOTER QU'AUCUN RAPPEL NE SERA FAIT AUX PERSONNES INSCRITES AUX SORTIES

Nos amis de l'ANR des Hauts-de-Seine vous proposent :

L'ANR 92 vous propose les visites suivantes.

- **LA CHAPELLE EXPIATOIRE le jeudi 22 janvier 2026.**

Descriptif : La chapelle a été construite par Louis XVIII à l'emplacement du cimetière de la Madeleine, où avaient été enterrés Louis XVI et Marie-Antoinette.

Cet endroit paisible, pourtant situé dans un quartier très animé, constitue un hommage aux suppliciés de la terreur guillotisés sur la place de la révolution.

Chargée des loisirs : **Pascale Rolin** : pascalrolin@free.fr 06 25 30 01 89

RDV : à 14H15 au 36, rue Pasquier (angle du boulevard Haussmann) par métro Saint-Lazare.

Prix : 20 € avec guide/conférencier compris. Nombre de places : 25.

Seul le coupon de réservation sera pris en compte. Au cas où vous n'auriez pas confirmation de votre inscription, merci de nous contacter. **Réponse avant le 12 janvier 2026.**

- **LE MUSÉE DU CHOCOLAT le mardi 10 février 2026.**

Descriptif : À travers une visite guidée et gourmande d'une heure et demie, vous aurez l'opportunité d'en apprendre plus sur l'histoire du cacao, de son origine depuis l'époque des civilisations d'Amérique centrale et du sud, jusqu'à sa venue dans les cours Royales Européennes en Espagne et en France.

Au cours de la visite, vous pourrez savourer différents types de chocolats.

La visite se terminera par une démonstration virtuelle présentée par 3 meilleurs Ouvriers de France qui vous expliqueront le processus de fabrication d'un praliné et d'une ganache.

Chargée des loisirs : **Pascale Rolin** 06 25 30 01 89 pascalrolin@free.fr

RDV : au 28, boulevard de Bonne Nouvelle à 14H15, par métro : Bonne Nouvelle ou Strasbourg-Saint-Denis.

PRIX : 30 € avec guide/conférencier compris. Réponse avant le 30 janvier 2026. Nombres de places : 25.

Seul le coupon de réservation sera pris en compte / attention si vous n'avez pas de confirmation de réservation, nous consulter.

- **LA BASILIQUE SAINTE CLOTILDE et son quartier le jeudi 19 mars 2026.**

Descriptif : Construite de 1846 à 1857, c'est une des grandes églises méconnues de Paris.

Elle fait penser à une cathédrale, et son architecte, François-Christian Gau, s'inspira effectivement de celle de Cologne.

En 1898, le pape Léon XIII l'érige en basilique mineure, en hommage à Clotilde, épouse de Clovis, à l'occasion du XIV ième centenaire du baptême de celui-ci.

Des peintures de Jules Le Neveu (qui travailla aussi à l'Opéra) et un nouveau maître-autel de l'orfèvre Goudji (auteur du mobilier liturgique de la cathédrale de Chartres) sont à remarquer, parmi d'autres œuvres.

Le quartier, qui est celui des ministères, est riche en hôtels particuliers et beaux immeubles.

Chargée des loisirs : **Pascale Rolin** 06 25 30 01 89 ; pascalrolin@free.fr

RDV : à 14H15 métro Solférino, (sortie 1, place Jacques-Bainville).

Prix : 14,50 € avec guide conférencier compris.

Seul le coupon de réservation sera pris en compte avec confirmation par nos soins.

Ne pas hésiter à nous appeler si vous n'avez pas de confirmation. Nombre de place : 25.

Réponse avant le : **09 mars 2026.**